



# La Lettre de l'AFPE

## Sommaire

**EDITO** 1

**ACTUALITES** 2

- CAFERUIS-DHEPE : convention de partenariat
- Fenêtre sur l'Europe
- Election des représentants étudiants et stagiaires au Conseil d'administration
- Elisabeth MAST, nouvelle directrice du Centre Bertrand Schwartz - Morlaix

**DOSSIER** 3

### Centres Educatifs Renforcés

- **Découverte** : Le CER, une réponse éducative renouvelée
- Le dispositif expérimental de formation

**QUESTIONS A** 4

Marie-Odile SASSIER, directrice générale de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Mayenne

## Supplément :

Actions Formation continue

Publication  
de l'Association pour les Formations  
aux Professions Educatives et Sociales  
Siège social : 12, rue de Vau Méno - BP 507  
22005 SAINT-BRIEUC cedex  
Directeur de publication : Jérôme WENZ

## édito

### L'intervention sociale change ... ... la formation aussi.

Les métiers du travail social évoluent vite et fort :

- Les Lois de décentralisation successives portent leurs pleins effets – à commencer par celui d'un rapprochement parfois voulu, parfois subi, entre les décideurs des politiques sociales et les bénéficiaires de l'action sociale, au service desquels les travailleurs sociaux déploient leur énergie et leurs compétences,
- D'autres Lois, nombreuses depuis 5 ans, ont profondément modifié les règles mêmes de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes et des moins jeunes,
- Les départs en retraite tant annoncés, commencent à battre leur plein dans notre secteur : une nouvelle génération y prend progressivement sa place,
- De nouveaux opérateurs, autres que l'Etat, les collectivités territoriales ou les associations « historiques », proposent à la population des services sous forme de lieux d'accueil, d'interventions ou d'aides qui modifient le paysage de « l'offre de services sociaux ».

Ce ne sont là que quelques facteurs d'un changement profond, qui peut amener des réactions parfois excessives : l'hymne à « la modernité » tous azimuts, ou, au contraire, le refus de nouveaux positionnements.

Les formations sociales sont au cœur de ce mouvement d'adaptation et d'anticipation :

- les contenus de nos formations initiales doivent évoluer au rythme des nouveaux textes et des nouvelles pratiques professionnelles initiées sur le terrain,
- les besoins exprimés par les professionnels de développer de nouvelles compétences (formation continue tout au long de la vie) nous amènent à rechercher comment répondre mieux à ces demandes,
- la manière de « faire de la formation » est réinterrogée : elle se doit de se mettre plus encore au service de la dynamique des équipes qui sont « sur le terrain ».

L'actualisation des références théoriques et des connaissances juridiques, le développement de savoir-faire et d'outils nouveaux, une innovation audacieuse, passent par le partage de l'expérience et son évaluation. Nous nous y employons, avec chacun de nos partenaires du terrain professionnel.

L'expérience que nous apporte la formation dans les Centres Educatifs Renforcés illustre parfaitement cette mutation en cours. Cette nouvelle façon de former nous apparaît très concluante. Nous souhaitons qu'elle puisse être transposée à d'autres lieux.

Jérôme WENZ,  
Directeur

Le Président de l'AFPE, Denis HAMAYON,  
les administrateurs,  
le Directeur, Jérôme WENZ et l'équipe des collaborateurs  
vous souhaitent une très bonne année 2008  
et vous donnent rendez-vous  
le 8 janvier 2008 pour l'ouverture du site  
[www.afpe.org](http://www.afpe.org)

## CAFERUIS<sup>(1)</sup> DHEPE<sup>(2)</sup> : une convention de partenariat entre l'UBO<sup>(3)</sup>, l'ADECAMB<sup>(4)</sup> et l'AFPE

40 nouveaux étudiants ont été accueillis le 17 septembre dernier pour suivre la formation préparatoire au CAFERUIS et au DHEPE. Compte tenu du nombre important d'étudiants originaires du Finistère et de l'ouest des Côtes d'Armor et, à la demande des employeurs, un cycle de formation s'est ouvert sur le site de Morlaix. Une convention de partenariat entre l'UBO, l'ADECAMB et l'AFPE a été signée le 12 septembre dernier officialisant la préparation de cette double certification professionnelle et universitaire.

- (1) CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale  
 (2) DHEPE : Diplôme des Hautes Etudes de Pratique en Entreprise  
 (3) UBO : Université de Bretagne Occidentale (Brest)  
 (4) ADECAMB : Association pour le Développement Coopératif, Associatif et Mutualiste en Bretagne (Rennes)

Photo Ouest-France. De gauche à droite :  
 MM. J.-M. FILLOQUE, Directeur du SUFCEP de l'UBO,  
 H GENIEZ, Secrétaire de l'ADECAMB,  
 P. OLIVARD, Président de l'UBO,  
 Y. BESNIER, vice-Président de l'AFPE,  
 J. WENZ, Directeur de l'AFPE,  
 P. ODONGO - ADECAMB.



## Du côté des CRD



### SITES WEB

Jeunes et justice (1945-2005) : permanences et évolutions de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante  
<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/jeunes-justice/index/>

Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales  
<http://www.cesdip.com/>

### REVUES

#### Les centres éducatifs renforcés, pulsations du social.

PUYUELO Rémy ; TURREL Denis ; BOUYSSIERE-CATUSSE Eliane  
*Empan*, n° 59, septembre 2005, pp.10-181 (Erès)

#### La justice pénale des mineurs

*Problèmes politiques et sociaux*, n° 935, avril 2007, 2006, 118p. (La documentation française)

#### Le dispositif de formation en CER : nouvelle voie d'accès à la qualification ?

LE BRIS Mariannick ; TRONCHE Didier  
*ASH*, n° 2516, 06 juillet 2007

#### Mineurs difficiles : les CER : une dynamique porteuse, mais après ?

RAYNAL Florence  
*ASH*, n° 2503, 13 avril 2007

### LIVRES

#### Les centres éducatifs renforcés : redonner du sens à l'action éducative auprès des mineurs délinquants 2007, (Erès)

Les CER ont pour objectif d'offrir des séjours de rupture et une alternative à l'incarcération des mineurs.

Ce document revient sur la naissance du projet et tente de dresser un bilan des effets des CER sur le travail éducatif en hébergement en général.

### RAPPORT

#### Le dispositif des Centres Educatifs Renforcés : rapport d'évaluation

BIROT Alain ; HANTZ Jean-Paul ; HOUSSA Bruno ; LAVERGNE Philippe  
 2007, 60p. (France. Ministère de la justice)

Ce document est un rapport d'évaluation sur le dispositif des CER. Il analyse les effets produits sur le parcours des mineurs qui y ont été placés et la qualité de l'insertion de ce dispositif dans l'ensemble du dispositif de prise en charge éducative.

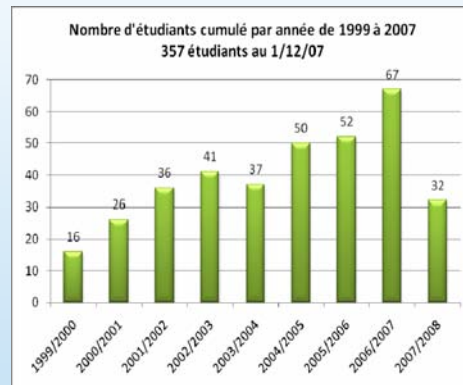


## Fenêtre sur l'Europe

### Quelques données statistiques

Depuis 1999, 357 étudiants de l'AFPE ont effectué un séjour en Europe ou à l'international. Ces séjours se sont déroulés soit dans le cadre de stages ou de voyages d'études essentiellement organisés auprès de nos partenaires à Bologne (Italie) dans la Province de Liège (Belgique) et pour sept d'entre eux dans le cadre du Programme de mobilité Erasmus.

Les stagiaires les plus mobiles sont en formation préparatoire au diplôme d'Etat d'Éducateur spécialisé (108) et d'assistant de service social (97). Les pays dans lesquels il y a le plus de mobilité sont la Belgique (133), l'Italie (56), la Roumanie (36), le Québec (22).



## Election des représentants étudiants et stagiaires au Conseil d'administration

Les délégués, réunis le 25 octobre 2007 ont procédé à l'élection de leurs représentants à l'Assemblée générale de l'AFPE. Sont désormais membres de l'Assemblée générale : Jessy PANSARD (ETS 2<sup>ème</sup> année), Amy N'GOM (ME 1<sup>ère</sup> année), Rani OMANI (ME 2<sup>ème</sup> année, Hubert LEMONNIER (CAFERUIS), Marlène BRICARD (ES 1<sup>ère</sup> année), Erwan POUPON (ETS 1<sup>ère</sup> année).

Parmi ceux-ci, Jessy PANSARD et Amy N'GOM siégeront au Conseil d'administration de l'AFPE (photo).



## Elisabeth MAST, nouvelle directrice du Centre Bertrand Schwartz



Depuis le 1er septembre 2007, Elisabeth MAST assure la fonction de direction du Centre Bertrand Schwartz à Morlaix.

Sont notamment développées sur le site de Morlaix, les formations d'Aides médico-psychologiques, d'Auxiliaires de vie sociale, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix et le Lycée du Porsmeur. Parallèlement, le Centre Bertrand Schwartz continue à mettre en œuvre des actions d'insertion : Objectif projet (labellisation ANPE) et Modules d'insertion sociale et économique financés par le Conseil général du Finistère. Enfin, des actions de formation continue inter ou intra-établissements sont aussi mises en œuvre à partir du site de Morlaix (contact@morlaix.org).

## Centres Educatifs Renforcés (CER)

## DECOUVERTE

*LE CER,  
une réponse  
éducative  
renouvelée*

Créés le 18 janvier 1996, dans le cadre du pacte de relance pour la ville, les anciennes Unités à Encadrement Educatif Renforcé (UERR) sont devenues, en février 1998, des Centres Educatifs Renforcés (CER). Ces structures sont conçues pour accueillir des groupes de 6 à 8 jeunes, après souvent plusieurs délits, faisant généralement l'objet d'un placement judiciaire, au titre des ordonnances de 1945.

Le CER vise, par l'organisation de séjours de quatre à six mois appelés sessions, à provoquer une rupture dans l'existence des jeunes. Le passage des jeunes en CER trouve son sens en étant explicitement posé comme une étape dans un parcours éducatif en construction<sup>(1)</sup>.

L'originalité de la réponse éducative en CER repose sur le principe essentiel de cette rupture qui est portée par une organisation et une mise en œuvre de la vie collective et des activités, sur toute la durée quotidienne grâce à la présence d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, chefs de service, psychologue, maîtresse de maison). Le CER fonctionne sur l'engagement individuel et collectif des professionnels.

<sup>(1)</sup> Cf Cahier des charges de la circulaire de 1996 créant les CER



Entre 2004-2006<sup>(1)</sup>, un dispositif expérimental et partenarial de professionnalisation des intervenants éducatifs en Centres Educatifs Renforcés (CER) a été conduit par les organisations employeurs et l'ensemble de la branche professionnelle, avec l'appui de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), de la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) et d'UNIFAF.

L'AFPE s'est impliquée dès le début dans ce dispositif et a été labellisée par une convention nationale pour répondre aux besoins des CER du grand Ouest. Ainsi nous avons accompagné deux CER dans cette démarche nationale<sup>(2)</sup> qui avait pour objectifs, rappelons-le, de :

- Développer une offre de formation pérenne tenant compte à la fois des problématiques spécifiques.
- Professionnaliser les intervenants éducatifs des CER.
- Favoriser l'engagement des intervenants éducatifs dans un parcours professionnel ascendant.
- Identifier les pratiques exemplaires et les conditions de ces transferts.

## LE DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE FORMATION

A l'AFPE, ce dispositif a été piloté par la Direction des Projets, et la formation d'une durée de 40 jours environ par CER, a été coordonnée par Laurent BELLEC (formateur référent du dispositif).

Nous avons appris une autre manière de former en adaptant considérablement nos méthodes aux contraintes d'organisation des CER et aux besoins exprimés par les professionnels. Nous avons mis en œuvre une diversité d'organisations et de contenus de formation : temps de formation au CER pour l'ensemble de l'équipe éducative, temps individualisés pour les intervenants envisageant de préparer une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), temps de formation à l'AFPE et des temps de formation pour les chefs de service.

Tout au long du dispositif, les intervenants éducatifs ont été associés de près au choix des contenus de formation élaborés sur le mode de la formation-action : Biographie professionnelle ; atelier d'échanges de savoir et apports de connaissance sur l'adolescence ; élaboration du référentiel compétences de l'équipe éducative ; étude de situations éducatives filmées ; sensibilisation à la démarche VAE Educateur Spécialisé.

On retiendra de cette « aventure de formation » un nombre important d'effets significatifs relatifs : au travail que les professionnels accomplissent avec les jeunes, à l'appropriation des références plus théoriques sur les jeunes pris en charge. La formation a aussi permis de développer la pratique du

questionnement, d'évolution et de conceptualisation des pratiques professionnelles, de construire des outils spécifiques et de mettre en place de nouvelles méthodes de travail...

Si l'expérimentation s'est terminée fin 2006, les besoins de développement des compétences, de professionnalisation, de formation restent très présents dans les CER.

Nous entrons désormais dans une phase de mobilisation de moyens afin de poursuivre la professionnalisation des intervenants éducatifs et pérenniser une offre de formation qui tienne compte des spécificités des CER.

Marie LEFEUVRE  
Directrice des projets



<sup>(1)</sup> Les travaux préparatoires ont démarré en 2000.

<sup>(2)</sup> Environ 40 CER ont été concernés par cette démarche.

## Madame Marie-Odile SASSIER, directrice générale de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Mayenne

**La Lettre de l'AFPE : Pouvez-vous nous présenter la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Mayenne, ses lieux, ses projets ?**

**Marie-Odile SASSIER :** La Sauvegarde de la Mayenne compte aujourd'hui 170 salariés qui contribuent, par un accompagnement individualisé, à la sauvegarde et la protection de l'enfant à l'adulte en situation personnelle et sociale difficiles. Ses deux grandes missions sont la protection et la prévention, génératrices de missions d'éducation, médiation, formation, soin, exercées par 10 services ou établissements différents.

**LL : Pouvez-vous nous présenter le Centre Educatif Renforcé Roger HYVARD ?**

**MOS :** Sollicitée par les Directions Régionale et Départementale de la protection judiciaire de la Jeunesse (DRPJJ et DDPJJ) pour la reprise d'un Centre Educatif Renforcé en difficulté, l'association a répondu favorablement à cette demande et a souhaité que le CER développe une action éducative renforcée centrée sur la réhabilitation, la mobilisation autour d'un projet par son expérimentation. Le Conseil d'administration, porteur d'idée humaniste, l'a appelé «Centre Educatif Renforcé Roger HYVARD», du nom d'un président d'exception entre 2002 et 2004 ; celui-ci a marqué les esprits par sa détermination envers les jeunes en grande difficulté. Mort prématurément, il était porteur d'un tel projet fondé sur l'indéfectible croyance dans la capacité d'évolution et de progrès de l'homme à condition de prendre le risque d'aimer.

**LL : Vous avez mobilisé un important plan de formation pour les personnels du CER. Pouvez-vous nous rappeler dans quel contexte s'inscrivait cette démarche et quels étaient vos objectifs de départ, vos craintes ?**

**MOS :** L'enjeu majeur de ces dispositifs est la qualification des personnels issus plutôt des filières de l'animation ou des filières d'éducation sportive et non titulaires de diplôme de travail social. La PJJ<sup>(1)</sup>, l'UNASEA<sup>(2)</sup>, la DGAS<sup>(3)</sup>, UNIFAF<sup>(4)</sup> et le SNASEA<sup>(5)</sup> ont travaillé ensemble sur un dispositif de professionnalisation extrêmement innovant et porteur de réelles évolutions des pratiques professionnelles.

Au-delà d'un enjeu de qualification, il s'agit aussi d'insuffler une toute nouvelle forme de pédagogie. Un travail de partenariat étroit avec l'AFPE et plus particulièrement avec Laurent BELLEC, formateur, a permis la mise en œuvre de cette formation intégrée.

Les objectifs de mise en œuvre de ce processus étaient multiples :

- La professionnalisation bien sûr mais aussi la qualification,
- La création de référentiels communs permettant de fédérer une équipe autour de valeurs éducatives communes amenant légitimité, reconnaissance pour une équipe naissante,

• La «fidélisation» de ces professionnels auxquels, en donnant des outils, on donne aussi une capacité plus forte à s'inscrire dans la durée.

Mes seules craintes étaient celles de ne pouvoir « suivre », financièrement et en accompagnement pour que les éducateurs puissent acquérir les diplômes qu'ils souhaitent (VAE – Formation).

**LL : Aujourd'hui, après 24 mois de formation, considérez-vous que les objectifs ont été atteints ? De quelle manière ? Quelles sont les évolutions marquantes ?**

**MOS :** Nos objectifs étaient trop ambitieux pour être atteints à 100 % d'autant que l'équipe a connu des changements. Ce temps de formation intégré à la pratique professionnelle quotidienne a cependant porté des fruits incomparables. Il a permis la construction d'outils pérennes de suivi, d'évaluation, de repérage d'accompagnement transmis session après session.

Cette formation a également permis à chaque professionnel de prendre du recul pour analyser sa pratique professionnelle et mettre en évidence la perception de l'importance de la supervision et la formalisation de la pratique éducative (écriture des projets).

**LL : Malgré les postes disponibles, les éducateurs(trices) formé(e)s montrent peu d'empressement pour travailler en CER. Quels sont, selon vous, les freins majeurs ? Sur quoi doit porter l'attention d'un centre de formation en travail social comme l'AFPE pour contribuer à motiver les futurs professionnels pour travailler en CER ?**

**MOS :** Je me refuse à penser que les professionnels formés «fuient» les CER uniquement à cause des rythmes de travail et des difficultés particulières des jeunes pris en charge. Par ailleurs, cet état de fait n'est pas un constat partagé partout sur le territoire français (un CER ouvrant dans la région Nord-Pas de Calais a eu 352 offres de personnes qualifiées pour les 11 postes ouverts !). Il y a donc un problème local d'attractivité du territoire, de reconnaissance du dispositif au sein des centres de formation initiale. Cependant, force est de constater que les jeunes professionnels sont aujourd'hui plus formés à l'accompagnement individuel que collectif. L'enjeu pour nos métiers – et pas seulement au sein des CER – est de réapprendre que l'entretien n'est pas le seul outil éducatif dans la palette des interventions éducatives.

Les centres de formation doivent reconnaître ces enjeux et les dynamiques de formation initiées au sein des CER, de nature à permettre une meilleure adéquation entre la formation et la pratique professionnelle et donner aussi envie aux professionnels de venir travailler avec ces jeunes.



### DECRYPTAGE

1/PJJ	Protection judiciaire de la Jeunesse
2/UNASEA	Union nationale des associations de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes
3/DGAS	Direction générale de l'action sociale
4/UNIFAF	Fonds d'assurance formation des entreprises de la branche sanitaire, médico-sociale et sociale à but non lucratif
5/SNASEA	Syndicat National au service des Associations du Secteur social et médico-social

[www.afpe.org](http://www.afpe.org)

### Centre Emmanuel MOUNIER

Campus de Ker Lann  
BP 17451  
35174 BRUZ Cedex  
Tél. 0033 (0)2 99 05 06 10  
Courriel :  
contact-bruz@afpe.org

### Centre Louis GUILLOUX

12 Rue de Vau Meno  
BP 507  
22005 SAINT BRIEUC Cedex 1  
Tél. 0033 (0)2 96 78 86 20  
Courriel :  
contact-saint-brieuc@afpe.org

### Centre Bertrand SCHWARTZ

87 Route de Callac  
BP 47945  
29679 MORLAIX Cedex  
Tél. 0033 (0)2 98 63 23 00  
Courriel :  
contact-morlaix@afpe.org